# Procès-Verbal du Conseil Municipal du Jeudi 01 Février 2024

**Présents**: Denis VEYRUNES, Annick BLACHERE, Camille MARCHAND, André LIDOINE, François CHALAUD, Chantal PORTA, Johanna LEDREN, Guy CRESPY

Pouvoir (s): Jean MECA donne procuration à André LIDOINE

Philippe POURCHET donne procuration à Denis VEYRUNES

Absent(s): Josef SEDLAK, Stephane MORANNE, Thomas BOUET, Alexandra HAJEK, Julien CUNY

**Secrétaire de séance** : Guy CRESPY

Monsieur Le Maire propose d'ajouter à l'ordre du jour du conseil municipal :

Une motion de soutien aux agriculteurs mobilisé pacifiquement

#### Voté à l'unanimité

## La séance est ouverte à : 19 h 05

- 1. Approbation du procès-verbal du conseil municipal du Jeudi 07 décembre 2023
- 2. <u>Fixation du nombre et de la répartition des sièges du conseil communautaire selon le droit</u> commun

Après exposé, Il est proposé au conseil municipal :

De retenir le dispositif de droit commun fixant le nombre de sièges au conseil communautaire à 60, et qui ne modifie pas la représentation de la commune.

#### Voté à l'unanimité

# 3. Zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergies renouvelables- Modalités de concertation préalables

Après exposé, le conseil municipal décide de proposer :

De définir les modalités de concertation préalable avec le public comme suit : mise à disposition des plans en mairie, affichage de l'information, information sur le site internet et information sur les réseaux sociaux de la commune le cas échéant.

#### Voté à l'unanimité

#### 4. Remboursements avances achats matériels informatiques au 4ème adjoint

Il est proposé au conseil municipal:

De Rembourser l'avance faite par M. CUNY Julien, 4ème adjoint de 181.76 € Voté à l'unanimité

#### 5. Participation frais manifestation théâtrale

Après exposé, il est proposé au conseil municipal :

D'attribuer une participation financière de 250 € à Association Théâtre Populaire

Pour la manifestation Théâtrale du samedi 03 Février 2024 à 20 h 15 au Foyer de Sanilhac Sagriès

#### Voté à l'unanimité

6. <u>Budget Eau et Assainissement 2024 : Ouverture de dépenses d'investissement (engager, liquider et mandater) dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent</u>

Après exposé, il est proposé au conseil municipal :

L'ouverture des crédits suivants Chapitre 21 : Immobilisations corporelles : + 7 900 €
D'autoriser Monsieur Le Maire à engager des dépenses d'investissement nécessaires avant le vote du budget primitif 2024, dans la limite de 7 900 € tels que répartis ci-dessus, soit moins de 25 % de 71 724.06 € € correspondant au quart des crédits ouverts en 2023
De s'engager à reprendre ces crédits ouverts par anticipation au budget primitif 2024

#### Voté à l'unanimité

# 7. Prime Pouvoir d'Achat Exceptionnelle

Compte tenu des avantages sociaux déjà attribués par la Commune et des possibilités financières de celle-ci, le conseil décide de ne pas accorder cette prime.

Vote: Contre (s): O Pour(s): 10 (8+2 Procurations) Abstention(s): 0

- 8. <u>Décision du Maire n°9 du 20 Décembre 2023 : Virement de crédits n°2 : Budget Annexe Eau et Assainissement 2023-M49</u>
- 9. <u>Décision du maire n°1 du 22 Janvier 2024 : Approbation convention entre la commune et Madame HAJEK Alexandra : participation travaux de construction de la séparation avec l'espace public</u>

## 10. Motion de soutien aux agriculteurs mobilisé pacifiquement

Après exposé, il est proposé une Motion de soutien aux agriculteurs mobilisé pacifiquement du mouvement en cours .

#### Voté à l'unanimité

# 11. Questions diverses

La séance est levée à 19 H 30